

14-15 GEORGE V, A. 1924

SALLE DE COMITÉ 436

VENDREDI, le 27 juin 1924.

Le comité se réunit à onze heures du matin, sous la présidence de M. Jean J. Denis, le président.

*Autres membres présents:* MM. Arthurs, Black (Yukon), Caldwell, Carroll, Humphrey, Pelletier, Robinson, Ross (Kingston) et Shaw.—10.

*Présents sur convocation:* Le colonel Belton, président, et le major Topp, secrétaire du Bureau d'appel fédéral; le Dr Kee, sous-chef des médecins-conseils de la Commission des Pensions; et M. C. Grant MacNeil, secrétaire de l'A. V. G. G.

On rappelle le major Topp; celui-ci termine sa déposition et il est dispensé de toute comparution ultérieure.

On appelle le colonel Belton, on l'assermente et on le dispense de toute comparution ultérieure.

Le président avertit le comité que l'on entendra des cas spéciaux relatifs aux défauts, soit dans la législation, soit dans l'administration, pourvu qu'avis de ces cas lui sera donné, de façon que les officiers puissent examiner les dossiers et soient complètement au courant des détails qui s'y rapportent lorsqu'ils seront soulevés.

Le témoin se retire.

Le comité s'ajourne à une heure de l'après-midi, et doit se réunir de nouveau, lundi le 30 juin, à onze heures de l'avant-midi.

J. P. DOYLE,

*Greffier intérimaire du comité.*

SALLE DE COMITÉ 429

LUNDI, le 30 juin 1924.

Le comité se réunit à onze heures du matin, sous la présidence de M. Jean J. Denis, le président.

*Autres membres présents:* Mlle Macphail, MM. Black (Yukon), Brown, Caldwell, Carroll, Clark, Humphrey, Knox, McKay, Pelletier, Robinson, Ross (Kingston), l'honorable J. E. Sinclair, Shaw et Speakman—16.

*Présents sur convocation:* Le Dr Kee, sous-chef des médecins-conseils et M. J. Paton, secrétaire de la Commission des Pensions; et M. C. Grant MacNeil, secrétaire de l'A. V. G. G.

Le président lit un télégramme reçu de M. B. W. Rosco, de l'A. V. G. G. de Kentville, Nouvelle-Ecosse, demandant au comité d'entendre ses délégués, ainsi que de réponses émanant de l'honorable H.-S. Béland, et de lui-même, accédant à leur demande, pourvu que ses délégués soient ici à onze heures du matin, le 2 juillet au plus tard.

Le président informe le comité qu'il est convaincu que l'audition des cas individuels à laquelle on se proposait d'en venir aujourd'hui ne donnerait pas les résultats désirés, et il a donc pensé qu'il était expédient de commencer l'interrogatoire des témoins, et de s'occuper des cas individuels plus tard s'il reste du temps. Le comité approuve cette opinion.

On fait venir, on interroge et on renvoie le Dr Kee.

On fait venir, on assermente et on interroge M. Paton.